

## DES BILANS POUR QUELLES PERSPECTIVES ?

L'heure était aux bilans lors du CTSD de Nouvelle-Aquitaine du 26 juin dernier dont voici l'ordre du jour :

- 1- approbation des PV des 5 et 19 septembre 2017 ;
- 2- redimensionnement des divisions de la DR de Bayonne ;
- 3- présentation du bilan interrégional 2017 ;
- 4- présentation du bilan interrégional 2017 de la FP et du plan interrégional de formation 2018.

→ À noter que le bilan social fera l'objet d'un autre CTSD avant la fin d'année.

Après lecture d'une déclaration de la CGT avec comme thématique principale, la politique générale, l'UNSA a fait une rapide intervention rappelant notre objectif collectif pour que ces réunions puissent avoir des horaires conciliables avec les impératifs de déplacement et de vie des participants, ce qui sera respecté puisque le CT se terminera à 18h précises !

### Fin le grain à moudre pour les agents

L'UNSA a ensuite rappelé que les bilans 2017 des services étaient globalement sur une trajectoire ascendante mais qu'il n'y avait plus, agents alors qu'un an auparavant nous annuelle de Bercy de 100 euros. À supprimée mais la fédération UNSA Nous assistons désormais à l'effet chez ses fonctionnaires le grain à hausse de la CSG non intégralement hausses de mutuelle, le report du PPCR en catégorie A, ... L'État revient même sur des engagements que des syndicats lui avaient arrachés.



malheureusement, de "grains à moudre" pour les pouvions encore percevoir une prime collective noter que l'an dernier cette prime devait déjà être avait obtenu un ultime versement ! inverse ; c'est-à-dire que **c'est l'État** qui récupère moudre dont il a besoin. Ainsi nous subissons la compensée, le gel du point d'indice FP, les engagements

### Guéret ... dans le creux

Monsieur PUCETTI a confirmé l'état de réflexion quant au bureau de Guéret dont il doit tirer les conséquences d'une activité réduite. Il a rencontré en compagnie du DR de Poitiers les agents afin de connaître leur ressenti quant à leur situation. Cette entrevue l'a conforté dans sa décision de proposer, avant la fin d'année, la fermeture du bureau afin d'inscrire les agents restructurés dans le cadre de l'accord qui permet entre autre, un reclassement sur résidence au sein des administrations financières. Ne va-t-on pas vers une nouvelle vague de fermetures ? Les orientations que prendra prochainement Bercy suite au rapport confidentiel CAP22 nous éclaireront à ce sujet.

### TIC, TAC ... l'heure de la centralisation des taxes sur l'énergie a sonné ?

Le DI est revenu sur le prochain passage en CHS de la centralisation interrégionale des TIC en s'inscrivant dans la continuité de son prédécesseur. Il s'engage néanmoins dès à présent à **maintenir l'effectif du bureau de Bayonne** malgré le prochain transfert des TIC vers Bassens. L'UNSA considère que si le principe de centralisation peut-être acquit, la date de mise en œuvre ne peut être arrêtée tant qu'une stabilisation des procédures n'est pas obtenue.

### Le réseau douanier ne voit-il pas arriver en vain, l'an vingt, pour le vin ?

Ajoutant un mot sur le réseau de l'activité de Mérignac vers d'autres Ces propos interrogent donc L'UNSA de CIEL en 2019.

Nul doute qu'il sera nécessaire que garantir à la douane son rôle et sa



viticulture, il indique que la démarche de transfert centres VITI est un moyen de consolider le réseau. sur la période qui s'ouvrira après la généralisation

nous soyons une vraie force de propositions pour présence dans le domaine vitivinicole.

L'UNSA a rappelé que l'administration avait su faire par le passé, en localisant de nouvelles structures administratives sur des zones qui perdaient par ailleurs des missions, permettant ainsi le maintien de l'emploi douanier. Ce fut le cas pour Info Douane Service implanté à Valenciennes et même pour le CSRH à Bordeaux. Mais les fermetures de sites administratifs frappent également les sous-préfectures, générant un vrai problème d'aménagement du territoire. Il sera désormais nécessaire de réfléchir à des implantations de services dans des petites ou moyennes villes de manière à y fixer des emplois publics et par ailleurs à offrir de meilleures conditions d'accueil pour les agents.

### **Les poules régionales sont connues : Cambo jouera avec Hendaye, Bayonne, et Dax !**

Le second point de l'ordre du jour soumis à vote, portait sur le transfert de la brigade de Cambo de la division de Pau vers la division de Bayonne et inversement, le bureau de Mont-de-Marsan vers la division de Pau. L'argumentation avancée, étant celle de réduire les temps de trajet des divisionnaires vers leurs services et donc d'améliorer leur contact direct avec les services. Par ailleurs Cambo travaillera toujours sur les débouchés des cols. L'UNSA a fait remarquer que la divisionnaire de Bayonne gèrera désormais 4 brigades représentant 130 agents de la surveillance et que cela pourrait entraîner un risque de surchauffe chez des encadrants à qui on demande toujours plus.

Le projet est adopté après que les 5 OS de l'interrégion se soient abstenues.

Nous avons demandé néanmoins au DI qu'il s'engage sur le maintien à niveau des effectifs des brigades de Pau et d'Oloron surtout que certaines années le tableau des mutations ne permet pas de combler les vacances d'emplois. **L'affectation d'un stagiaire issu de la dernière session d'agent de constatation** indique que cette volonté est suivie d'effet.

### **Se loger, poste de dépense n° 1 des familles et ...des services**

Le bilan budgétaire était ensuite examiné. L'UNSA apprécie la clarté des documents présentant les comptes 2017 qui sera d'autant plus pertinente que l'on pourra les comparer avec les années futures à même périmètre géographique. Nous apprécions également que l'activité du Musée permette de créditer nos comptes de quelque 40000 € et avons fait le constat que la part des dépenses immobilières pour la DI de Nouvelle-Aquitaine est plus importante que celle des dépenses de fonctionnement des services. Nous souhaiterions avoir des éléments de comparaisons avec les autres DI, car il nous semble que le rapport inverse serait plus satisfaisant.

### **Des projets**



Le DI a saisi notre remarque sur le Musée National des Douanes pour confirmer l'implication de ses personnels et annoncer qu'il avait un projet de refonte afin d'accroître l'espace pour les expositions temporaires et qu'il réfléchissait également à la conservation des objets et œuvres.

Concernant le niveau des dépenses immobilières Madame Haug a indiqué que cela recouvrait plusieurs types de dépenses (loyers, charges, travaux ...) et que l'on retrouvait ce schéma traditionnel dans les autres DI.

En réponse à une question sur le bureau de Brive, Mme Haug a fait état d'une recherche toujours active d'un nouveau terrain à échéance 2019.

La brigade de Poitiers intégrera bien le bâtiment de la DR mais pas avant la mi 2019.

Dans le but de renforcer le PAE, les agentes du SRA seront délocalisées à l'immeuble du cours Tournon. De même un service du CSRH (équipe contact ?) y serait transféré.

Le DI nous a également fait part de sa réflexion quant à un projet d'envergure, à échéance minimale de 2 ans et demi, qui consisterait à proposer un lieu moderne, adapté et desservi regroupant les agents du CSRH et ainsi rassembler au sein de l'Hôtel des Douanes, les agents du cours Tournon, de la RI et les TSI, tout en créant des salles de réunion et autres espaces.

La Direction de Nouvelle-Aquitaine va poursuivre dans la durée son effort de rajeunissement de son parc auto en adaptant les véhicules à la diversité des missions.

Le bilan des services s'inscrit, selon le DI, dans une démarche constructive. Il ne doit être ni exagérément positif ni exagérément dévalorisé. Les chiffres communiqués ont été commentés par le DI qui, concernant la viticulture, a relevé la nécessité de faire progresser le taux d'adhésion à CIEL.

### **Télétravail**

Un point a également été fait sur le télétravail. Sur 15 demandes instruites hors CSRH 12 ont été acceptées. Comme nous l'avions relaté suite à l'audience avec le DG début juin, le DI souhaite que la situation évolue pour le CSRH mais selon un processus passant par une expérimentation avant une mise en œuvre en juillet 2019. Il justifie la période d'expérimentation par la nécessité de trouver des solutions non seulement aux contraintes techniques mais aussi organisationnelles notamment les périodes de pic.

## La formation professionnelle sur la brèche

Concernant la formation professionnelle dont le nombre d'agents formés progresse nettement, le DI a souligné son utilité pour les agents dans l'exercice de leurs fonctions ainsi que la qualité du travail fourni par l'équipe de la FP, notamment dans l'organisation des concours où aucune erreur n'est permise. En 2017 le service de Bordeaux a géré 2500 inscriptions !

La question des exclus de la FP a émergée, ils sont 67 en 2017.

Un focus sur la formation au sein du CODT a confirmé le rôle primordial de ce service de coordination des unités. Y seront organisées des journées FP sur les applications, des formations en direction des adjoints qui assureront la formation "en cascade", des échanges avec les agents de terrain. La mise en œuvre de cette dernière proposition permettra aux agents du CODT d'avoir une connaissance réelle des lieux avec lesquels ils se trouvent en rapport dans l'exercice de leur travail depuis Bordeaux et l'agent du terrain pourra également comprendre le fonctionnement du CODT ce qui lui permettra de mieux appréhender ses relations avec ce service. L'UNSA souscrit à cette proposition qui pourrait être du gagnant/gagnant si la charge de travail des agents du CODT et la cote de service le permettent.

Enfin, le DI envisage d'étendre l'utilisation de la visio en particulier pour les unités et services périphériques (Limoges, Pau, La Rochelle ...).

Pour finir le DI a déroulé le plan de formation pour 2018 et annoncé la remise d'un livret d'accueil aux nouveaux arrivants.

## Questions diverses

En questions diverses il nous est confirmé que la douane recevra 700 emplois pour faire face au BREXIT. Mais combien de postes supprimés en parallèle ? En Nouvelle-Aquitaine des emplois SURV et OPCO seront demandés pour les services qui connaissent un flux avec le Royaume-Uni.

Concernant les CRPC, il leur sera demandé d'effectuer des études thématiques interrégionales (exemples déjà en pratique, LAPI pour Bayonne, secteur ferroviaire pour Poitiers, TIC pour Bordeaux ...).

La doctrine d'emploi des HK qui ne s'appliquera qu'à partir de 4 agents (hors agent de pré-ciblage) a été déclinée et débutera par une expérimentation sur la DR de Bayonne. Nous avons alerté une nouvelle fois sur la situation de la DR de Bordeaux, où il n'y a qu'un seul moniteur TPCI. Une organisation urgente de formation TPCI à La Rochelle est demandé.

Pour terminer, le DI s'engage à étudier les demandes des agents du CSRH qui souhaiteraient changer de service avant que les postes vacants ne soient proposés aux nouveaux arrivants.

## BRIGADE D'ARCACHON: RÉPONSE DU DG A L'UNSA

Concernant le deuxième exemple de votre courrier, j'observe qu'il fait directement référence à la brigade de surveillance intérieure d'Arcachon. Ainsi que je vous l'indiquais lors du dernier comité de suivi, aucun agent de la brigade d'Agen n'a souhaité rejoindre la brigade d'Arcachon – dans une telle éventualité, le dispositif d'accompagnement social et financier aurait naturellement été activé.

Pour les agents de la brigade d'Arcachon, j'observe que l'opération s'est traduite par une augmentation des effectifs, une localisation associée à de meilleures conditions de travail et une réduction des distances et temps de parcours entre le domicile et l'unité pour la totalité des agents.

Dans ces conditions, la lecture des textes, la jurisprudence comme le bon sens commandent d'analyser cette opération comme un déménagement réalisé au bénéfice des agents et non comme une restructuration.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.



Rodolphe GINTZ

## DÉCLARATION LIMINAIRE UNSA AU CTM DU 9 JUILLET

Madame la Secrétaire Générale

Malgré le courrier adressé à nos ministres de tutelle pour demander leur présence à ce CTM et entendre leurs projets pour nos administrations, force est de constater que ceux-ci dédaignent nous rencontrer et que nous n'apprenons rien lors de ce CTM.

Le scénario estival qui se dessine dans nos ministères économiques et financiers pourrait bien s'appeler « Peur sur Bercy ».

Vous trouverez peut-être ce titre bien exagéré, mais ce n'est pas le cas pour la plus grande partie du personnel des ministères économiques et financiers.

Le scénario écrit par le gouvernement, ce n'est pas nous qui l'avons mis en scène.

Qui a communiqué à tout-va sur le groupe d'experts de CAP 22 qui devait remettre un rapport au printemps avec une période de concertation? Ce rapport, reporté de mois en mois et dont nous apprenons maintenant par la presse qu'il ne sera pas communiqué, qu'il n'y aura pas de concertation et que le Gouvernement piochera dans les bonnes idées de ce rapport au fil de l'eau.

Alors oui le suspens est au rendez-vous, mais pas au profit des personnels de Bercy dans l'attente de décisions qui impacteront forcément leur vie familiale.

Le scénario choc, le journal Les Echos l'a repris à son compte en parlant de 30 000 suppressions d'emplois à la DGFIP.

Aucune administration ne semble à l'abri et votre seule réponse est le silence.

Nos ministres qui aiment tant louer le professionnalisme et l'engagement des agents de Bercy, semblent depuis peu, faire peu de cas de l'angoisse qui saisit nos collègues à quelques semaines du Projet de loi de finances 2019.

Ceux qui partent en vacances en ce début juillet se demandent si à leur retour ils apprendront que leur service est en voie d'être supprimé.

Bien triste de voir que les paroles grandiloquentes de nos ministres ne sont pas suivies d'effet et que ceux-ci ne daignent pas venir s'expliquer.

C'est pourquoi face à ce manque de considération vis-à-vis du personnel, nous quittons ce CTM.

# AG DES ADHÉRENTS UNSA DE LA DR DE POITIERS

Le 3 juillet 2018 avait lieu l'AG des adhérents UNSA de la DR de Poitiers. Cette réunion a permis d'aborder certains sujets et de dresser un constat des problèmes rencontrés par les agents. L'UNSA de Nouvelle-Aquitaine a également lancé sa campagne électorale des élections professionnelles qui auront lieu du 29 novembre au 6 décembre 2018.

Un collègue s'est proposé pour recenser les multiples questions qui ont été posées concernant la surveillance, afin qu'elles puissent être traitées par l'UNSA Douanes lors de



**l'audience que nous aurons avec le DI de Nouvelle-Aquitaine début septembre.** Mais dès à présent, le secrétaire général du syndicat, présent à l'AG, interviendra au niveau national, afin de mettre au clair cette ambiguïté qui perdure depuis plusieurs années et qui empêche les stagiaires de pouvoir signer les actes de procédure.

Un grand merci aux participants d'avoir consacré une journée de leur temps de travail à faire vivre le fait syndical UNSA, marqué par l'esprit de responsabilité, l'envie d'améliorer l'existant par des propositions et la nécessité de défendre les agents en situation de précarité professionnelle, favorisant ainsi l'existence en douane d'un dialogue social utile.

## ÉLECTIONS 2018

Chacun d'entre vous sera invité à voter du 29 novembre au 6 décembre 2018 pour les élections professionnelles. Votre vote participera à déterminer la représentativité de chaque OS à plusieurs niveaux. Les 3 Fonctions Publiques votant durant la même période, nous aurons donc une image de la représentativité générale des syndicats que la presse s'empressera de diffuser. Nous saurons également au niveau du ministère des finances, de la DGDDI et de la DI de Nouvelle-Aquitaine quelles seront les représentativités respectives que notre journal syndical, mais pas seulement, vous communiquera. En effet, vous pourrez être informé des résultats dès le lendemain du vote, car ce vote sera électronique et chaque agent sur son compte électoral, qu'il aura ouvert, pourra accéder aux résultats.

### L'alliance électorale UNSA // CGC

L'UNSA Douanes a décidé, pour ces élections, de faire une alliance électorale avec le syndicat CGC Douanes. Outre nos positions générales de réduire l'émiettement syndical en assurée par les agents de la surveillance, par alliance électorale son ancrage chez pas d'une fusion, où les saveurs des uns et l'amère expérience, mais d'une véritable alliance électorale où chaque contractant en tire la quintessence.



respectives proches, cette alliance permettra douane et pour l'UNSA, dont la genèse a été généralement de catégories C et B, d'élargir les catégories A et l'encadrement. Il ne s'agit des autres se perdraient, certains en font

Lors de ces élections, vous voterez à 5 bureaux de vote électronique pour élire les représentants syndicaux aux :

- CTM (comité technique ministériel). Voter la liste l'UNSA en alliance avec la CGC, c'est mandater vos représentants pour qu'ils soient forces de propositions pour obtenir des garanties et des avancées, mais aussi organiser les rapports de force lorsque nécessaire.
- CTR (comité technique de réseau). C'est la même démarche que précédemment mais dans les relations avec la DG des douanes.
- CTSD (comité technique des services déconcentrés). Cette instance vous permettra d'avoir des représentants pour les dossiers collectifs concernant votre DI. Ils pourront poser les bonnes questions, faire remonter les problèmes du terrain, être vigilant, s'opposer, proposer et rendre compte.
- CAPC (commission administrative paritaire centrale). Elles traitent à Montreuil les différents domaines de la gestion individuelle des carrières des agents (avancement, mobilité, discipline, ...).
- CAPL (commission administrative paritaire locale). Elle est instituée à Bordeaux. Nos candidats seront, comme par le passé, accessibles, vigilants et informeront individuellement les agents concernés.